

## Conseil Municipal du 16 février 2023

### Débat d'Orientation Budgétaire

#### Intervention de Roland Marzuoli

Monsieur le Maire, mes chers collègues

Les communes sont des acteurs majeurs des politiques climatiques. A travers leurs investissements, elles peuvent favoriser des modes de développement favorables au climat et à la biodiversité, ou au contraire perpétuer des modes de développement qui y sont défavorables.

Comment agir face au changement climatique à l'échelle des communes et des métropoles ? Lors de la COP27, un résumé aux décideurs des villes du 6e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été publié. Ce résumé aux décideurs met en avant des actions prioritaires pour que les villes contribuent efficacement et positivement à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation.

Sans surprise, ces priorités sont les suivantes : assurer un accès à une énergie propre, accompagner la rénovation énergétique des bâtiments privés existants sur la commune, et montrer l'exemple avec les bâtiments publics municipaux et avec les normes exigées pour les nouvelles constructions, favoriser les réhabilitations des bâtiments existants aux destructions / reconstructions et refuser de poursuivre l'artificialisation des sols, favoriser la marche et le vélo et diminuer la dépendance aux modes de transports carbonés, améliorer la gestion de l'eau, protéger les grands arbres à proximité immédiate des habitations, et créer des espaces verts ouverts et connectés entre eux, et même des forêts, des zones humides et agricoles en ville.

Il s'agit de combiner une densification maîtrisée et verticale mais non horizontale, avec une renaturation des villes pour atténuer les îlots de chaleur urbains et favoriser la biodiversité.

Enfin, le rapport du GIEC souligne que la participation citoyenne est une condition de réussite des transformations qui améliorent l'économie comme la qualité de vie en préservant le climat, l'eau et la biodiversité.

Le rapport d'orientation budgétaire montre pourtant que notre ville reste très timide dans ses ambitions en terme d'actions visant à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation.

Les éléments saillants qui ressortent de ce rapport sont les suivants :

- Investissements engagés :
  - o Groupe scolaire Jean Jaurès
  - o Gymnase Jules Verne
  - o Crèche LaVallée
  - o Groupe scolaire
  - o Pavillon Colbert
- Nouveaux investissements :
  - o Le nouvel Espace Famille Lamartine
  - o Le château Malabry dédié aux Séniors
  - o La rénovation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois

Il semble donc que pour vous, l'ambition prospective et les investissements d'une ville se limitent à ces quelques constructions à relativement court terme. Nous ne contestons pas ces investissements, mais nous avons du mal à considérer qu'ils sont suffisants pour répondre aux besoins futurs des chatenaisiens. C'est par des investissements audacieux que nous préparerons notre ville aux enjeux de demain.

Ainsi, les orientations budgétaires de la ville ne semblent pas inclure les 4 grands éléments suivants qui nous semblent être pourtant des priorités :

- **1. Un ambitieux plan pour la rénovation énergétique des bâtiments**

Les rapports s'accumulent (ADEME, GIEC, ...) pour expliquer que, pour les particuliers comme pour les collectivités et les entreprises de services, c'est l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique, dont la mise en œuvre est immédiatement réalisable et décidable facilement, et pour diminuer les factures d'énergie.

Evidemment, notre ville n'a pas les moyens d'aider financièrement la rénovation énergétique des bâtiments privés, il y a déjà un ensemble d'autres aides pour cela. Néanmoins, elle pourrait se doter d'un ambitieux plan de sensibilisation, de formation, et d'accompagnement des citoyens sur le sujet (balades thermiques, ...).

Surtout, elle pourrait montrer l'exemple pour ses propres bâtiments, avec un audit énergétique complet de l'ensemble des bâtiments communaux, suivi d'un plan pluriannuel de rénovation énergétique. Nous n'avons pas connaissance qu'un audit énergétique global des bâtiments communaux ni qu'un plan de rénovation énergétique existent.

Si le théâtre, la médiathèque, le cinéma, certaines écoles sont récentes, elles ne le sont pas toutes, et la mairie a dans son patrimoine des bâtiments anciens probablement très mal isolés (la Mairie elle-même, le pavillon des arts, etc). La présence d'amiante dans les pourtours de fenêtres de la Mairie, qui nous a été opposée en commission, ne justifie pas l'absence de tout plan de rénovation énergétique de ce bâtiment, dont on n'a pas pu nous dire s'il était doté de double vitrage dans son intégralité.

Nous reviendrons au financement des mesures, mais soulignons que cet investissement générerait des économies récurrentes, et nous protégerait des aléas sur le prix de l'énergie.

Au-delà des seuls bâtiments municipaux, nous pouvons même, de façon plus générale, étudier aussi le bilan carbone complet du fonctionnement de notre mairie, et sur cette base un programme pluriannuel d'actions visant à optimiser ce fonctionnement pour améliorer ce bilan.

- **2. Une nouvelle politique d'urbanisme, prévoyant :**

- De favoriser les réhabilitations des bâtiments existants aux destructions / reconstructions (contrairement à votre projet pour la Butte Rouge)
- Une charte constructeur / promoteur très exigeante en terme de normes. Certaines villes ont imposé des normes en avance sur les normes nationales, comme des logements passifs. Pour à peine plus cher, on sait aujourd'hui fabriquer des habitations « passives » dont la facture énergétique est seulement de 150 € / an (Chatenay-Malabry n'impose rien d'autre que les normes minimales en vigueur)
- Un principe de zéro artificialisation nette des sols (c'est l'inverse, dans des proportions très larges)
- Une protection des grands arbres à proximité immédiate des habitations (vous l'avez refusé récemment)
- Une renaturation ambitieuse avec par exemple de nouvelles zones humides : pourquoi ne pas réouvrir à l'air libre les rus en sous-sol là où c'est possible pour créer de petits canaux urbains ?
- Avec aussi plus de zones agricoles en ville. Une partie des terrains prévus pour le « Business Parc » sur le site de l'ancienne faculté de pharmacie pourrait y être consacré. Cela pourrait constituer les prémices de l'élaboration d'un PAT (plan alimentaire territorial, pour assurer l'approvisionnement alimentaire en cas de pénurie) dont se dotent de nombreuses villes aujourd'hui, mais dont Chatenay-Malabry ne parle pas.

- **3. Un ambitieux Plan Vélo.**

Après un retard considérable sur la plupart des autres villes (voir la note de notre ville au baromètre des villes cyclables, la plus mauvaise note de tous les Hauts de Seine), la situation s'améliore timidement, mais comment expliquer l'absence de pistes cyclables au centre ville, à LaVallée, et une simple bande cyclable non protégée le long du tram alors que tout était possible ?

Il y a les actions à mener sur la voirie, confiée au territoire, sujet sur lequel vous êtes vice-président. Il y a aussi les actions de sensibilisation et d'encouragement à mener auprès de la population.

Notre ville, vallonnée, pourrait par exemple encourager les citoyens les plus modestes en ajoutant un coup de pouce financier pour l'achat d'un vélo électrique en sus de l'aide de la Région.

- **4. Un plan ambitieux pour la sensibilisation et la participation citoyennes**, puisque nous rappelons que pour le GIEC c'est une condition de réussite des transformations visant à préserver le climat et la biodiversité.

Vous nous parlerez toute à l'heure du démonstrateur écologique du territoire, qui peut peut-être être une 1<sup>ère</sup> brique intéressante, mais notre ambition doit aller beaucoup plus loin, sur des actions moins chères et moins liées à un réflexe de construction, mais peut-être encore plus efficaces.

- Il nous semble indispensable de mobiliser des moyens importants à l'intérieur des structures existantes (écoles, ...) : conférences, formations, événements, interventions en établissements scolaires en collaboration avec les enseignants, ...
- Nous pourrions contribuer à l'Université populaire d'Antony, avec un fort axe environnemental. Par exemple l'offre de formation pourrait inclure des cours d'alimentation pour réapprendre à consommer mieux, local, de saison, moins carné (c'est bon pour la planète, pour la santé, et pour le porte-monnaie), à remplacer les plats transformés par la cuisine à la maison, etc en articulation avec le développement de jardins partagés. Également des cours pour apprendre à fabriquer soi-même des produits d'entretien ou des cosmétiques moins chers, moins polluants, et ne contenant pas de perturbateurs endocriniens.
- Nous ne revenons pas sur la proposition d'un budget participatif, que vous avez déjà refusé 2 ou 3 fois.
- Nous sommes une des rares communes de notre taille à ne pas disposer d'une structure commune de type « maison des associations » qui permettrait l'éclosion d'initiatives et la mise à disposition de moyens (salles de réunions, ...) et qui pourrait aussi servir de salle festive. Pourquoi ne pas combiner cela avec le futur espace sénior, au lieu d'isoler ces derniers ?
- Développer les lieux de type ressourcerie (il y en a une de prévue dans le cadre du démonstrateur, nous nous rejoignons sur ce point), mais aussi outillthèque, grainothèque, ...
- Enfin, rentrent aussi dans cette catégorie un véritable centre de santé, et un espace de coworking

Enfin, nous pensons que, pour mener à bien tout cela, une partie du budget municipal devrait être consacrée à l'acquisition de compétences par l'exécutif local et l'ensemble des agents pour imaginer ces réponses opérationnelles. Des formations existent pour les décideurs territoriaux.

Conclusion :

Un maire a bcp de pouvoirs. 70% de la lutte contre le réchauffement climatique se décide localement. Monsieur le Maire, quelle est votre ambition pour notre commune en 2030 ?

Nous ne la voyons pas et c'est en ce sens que, désireux de vous aider à améliorer la vie de nos concitoyens, nous présentons nos propositions. Nous considérons que c'est le rôle d'une opposition constructive de présenter des projets pour notre commune et nous espérons être écoutés par la majorité. Certes, nous pouvons avoir des divergences d'analyse, mais je pense que nous pouvons nous rejoindre sur l'utilité de certains projets, comme c'est le cas pour la géothermie. Une politique responsable sur la question climatique ne peut qu'être systémique, couvrir tous les champs de l'action urbaine, et nécessite une action municipale très cohérente, et c'est dans cet esprit que nous faisons ces propositions.

Il nous faut, pour finir, aborder évidemment la question du financement de ces mesures, que vous nous opposerez certainement.

D'une part, votre document démontre bien quelque chose : c'est qu'il existe des marges de manœuvres et que vos choix budgétaires relèvent de la volonté politique et non pas de l'obligation contrairement à ce que vous dites parfois.

D'autre part, la bonne nouvelle, c'est que, souvent, l'écologie ne coûte pas cher : protéger les arbres, exiger des logements passifs, mettre plus de bio et moins de viande à la cantine, faire intervenir des associations dans les écoles, tout cela ne coûte rien à une mairie ...

On peut même gagner de l'argent immédiatement, comme en diminuant l'éclairage en ville. Je rappelle que certaines communes, avec les économies réalisées sur l'éclairage public, ont financé un minimum social garanti pour des personnes sous le seuil de pauvreté de leur commune, une mutuelle santé, ou « revenu de transition écologique » pour des personnes qui se réorientent vers des métiers à faible impact environnemental. Autres propositions qui pourraient, d'ailleurs, devenir des ambitions pour notre ville.

On peut également financer des investissements en les couvrant par les économies induites sur le long terme tout en nous mettant à l'abri des aléas d'approvisionnement en particulier énergétiques, ce qui est le cas de la rénovation énergétique des bâtiments. C'est d'ailleurs la stratégie du territoire, lorsqu'il investit pour remplacer l'éclairage publique par des LED et ainsi réduire ses coûts.

Enfin, les investissements proposés peuvent être largement soutenus par des subventions publiques dans le cadre de la transition environnementale. 4 Milliards d'€ sont dégagés par l'état pour aider à la transition écologique des collectivités dans le cadre du plan de relance.

Il serait intéressant également de candidater à des subventions européennes, ce que notre mairie ne fait pas aujourd'hui. Nous connaissons plusieurs organismes ou associations plus petits que la ville de Chatenay qui arrivent à monter les dossiers et à obtenir des subventions européennes.

Comme le montre l'excédent dégagé cette année, l'amélioration de la situation budgétaire de la commune malgré les circonstances difficiles permettrait de s'engager dans cette voie d'un investissement productif pour l'avenir, assurant la durabilité de notre environnement urbain et donc offrant le meilleur service possible aux châtenaisiens, dans le contexte d'une transition socio-écologique nécessaire et désirable.